RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

ARRÊTÉ
portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15,

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Vu le courrier de la FNSEA en date du 25 mai 2023,

Article 1er

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, au titre des représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitées en application de l'article 3 du décret n°90-187 du 28 février 1990 modifié et sur proposition des organisations intéressées :

M. Yannick FIALIP, en remplacement de M. Franck SANDER (FNSEA) ;

Mme Charlotte VASSANT, en remplacement de M. Daniel PEYRAUBE (FNSEA) ;

M. Olivier DAUGER, en remplacement de M. Henri BIES-PERE (FNSEA) ;

M. Thierry DESFORGES, en remplacement de Mme Catherine FAIVRE-PIERRET (FNSEA).

En application du III de l'article D. 611-15 susmentionné, leurs mandats prendront fin à la date fixée par l'arrêté du 25 juillet 2022 susvisé.

Article 2

Le directeur général de l’enseignement et de la recherche est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 12 Juin 2023

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Pour le ministre et par délégation,

Le Directeur Général de l'enseignement

et de la recherche



Benoît BONAIMÉ